

CAPD 6 Septembre 2019 : les élu-es du SNUipp-FSU vous rendent compte.

Déclaration liminaire du SNUipp-FSU portant sur deux points :

- Rappel des consignes syndicales relatives aux évaluations CP/CE1 en présence de l'IA et des IEN :

le SNUipp-FSU a indiqué la poursuite de la campagne d'information et d'actions nationales contre ces évaluations, élément central d'une politique éducative plus large que le SNUipp-FSU dénonce. Il a donc indiqué qu'il soutiendrait, comme l'an dernier déjà, toutes les initiatives des collègues mécontents ou non convaincus par ces évaluations qui placent les enseignants dans le cadre restrictif d'un métier de conception vers un métier de simple exécution, qui centrent les apprentissages sur les "fondamentaux lire écrire compter" et engagent un pilotage du système éducatif par les résultats: non passation, non remontées et saisie, sélections des items, aménagements et modalités des temps de passation ...

Nous avons fortement dénoncé à nouveau les pressions et l'autoritarisme du Ministère l'an dernier dans plusieurs départements. La réduction du curriculum que les évaluations entraînent sera préjudiciable notamment aux élèves dont la culture familiale est éloignée de la culture scolaire.

Nous avons également fait état de la création par le SNUipp-FSU d'un « **Observatoire de la liberté pédagogique et de la liberté d'expression** » pour permettre à la profession de s'exprimer dès les évaluations de septembre et tout au long de l'année.

- Rentrée en maternelle :

Dans les Alpes-Maritimes, la rentrée 2019 est à nouveau marquée par l'inéquité entre le premier et le second degrés. Alors que la très grande majorité des collèges ont organisé sans entrave hiérarchique des rentrées différées des 5°, 4°, 3° pour permettre un accueil particularisé des 6° le lundi 2/9, les rentrées échelonnées sur deux jours pour les élèves de 3 ans de PS qui découvrent l'institution scolaire ont de nouveau été empêchées par le recteur.

La reprise à la virgule près des consignes de sécurité de M. Ethis par M. Laganier, sans qu'aucun bilan n'ait été établi sur leur efficacité, continue d'interdire à l'école maternelle, l'accompagnement matinal des élèves dans la classe par leurs parents. Ces consignes, spécifiques à notre département et à notre académie, contreviennent aux instructions des programmes 2015 assignant aux équipes enseignantes de maternelle la mission d'accueillir les enfants et leurs parents car « l'accueil quotidien dans la salle de classe est un moyen de sécuriser l'enfant » et également aux orientations ministérielles de la circulaire de rentrée parue le 28/05/2019 qui rappelle que l'accueil est « une action pédagogique de première importance ».

Sans aucune adaptation possible à la configuration des locaux, ni aux problématiques sociales d'éloignement culturel entre l'école et les familles dans certains secteurs, les consignes rectorales confrontent par ailleurs les équipes enseignantes à des incohérences insurmontables du point de vue de l'objectif même de mise en sécurité des biens et des personnes : comment en effet concilier le blocage des parents à l'entrée de l'école et éviter la formation d'un attroupement devant le portail ? Sur Puget-Théniers, par exemple, la rentrée a été particulièrement « compliquée » notamment pour les enfants.

Dans beaucoup d'écoles, les personnels mettent en œuvre des consignes dont elles mesurent chaque jour leur inefficacité sécuritaire, l'impact d'un filtrage chronophage sur le temps d'apprentissage et la dégradation grandissante du climat scolaire et des relations école/familles, socle de la réussite scolaires des élèves. Dans le fonctionnement quotidien de l'école maternelle, les personnels enseignants et territoriaux sont parfois confrontés à une perte de sens dans l'exercice de leur métier, source de désengagement professionnel, voire de souffrance de travail.

Le SNUipp-FSU revendique la possibilité pour les écoles maternelles qui le souhaitent d'organiser à nouveau l'accueil matinal en classe. Nous demandons que ce dossier soit mis sur la table des négociations dans un cadre paritaire afin de ré-concilier une réelle efficacité dans la sécurité des élèves, des familles et des équipes enseignantes avec le fonctionnement recouvré d'une école maternelle exigeante, bienveillante et accueillante pour les élèves et leurs parents.

Nous y reviendrons à l'occasion du CDEN et du CTA en présence du Recteur.



ORDRE DU JOUR

- MOUVEMENT Titre provisoire

232 collègues restaient à affecter après la 1ère phase du mouvement le 18 juin. Plusieurs groupes de travail se se sont réunis : 16 et 17 juillet puis le 28 août et enfin le 5 septembre. Restent environ 12 collègues actuellement toujours « mis à disposition » de circonscriptions dont 5 collègues en maternité proche.

Le surnombre devrait donc de fait se résorber très vite.

Intervention du SNUipp-FSU:

Mouvement « particulier » qui s'achève dans un contexte de désorganisation totale organisée par le Ministère à 3 mois de la sortie des classes !

Annonces tardives, contradictoires, incohérentes au mépris des règles établies de manière paritaire dans les départements et qui ont été mises en place malgré les alertes et refus de la communauté éducative. Entre impréparation, amateurisme, algorithme inadmissible ... de la part d'un Ministère « dans la bienveillance » selon ses dires !

Mépris aussi des personnels qui se sont vus appliquer de nouvelles modalités ... et supprimer d'autres, notamment quant aux bonifications dues.

Un mouvement au calendrier exceptionnel puisqu' achevé le 17 juillet soit plus de 10 jours après la sortie de s classes dénotant là encore une méconnaissance profonde de la vie des écoles.

Affectations parfois très compliquées notamment éloignées géographiquement eu égard aux postes qui restent et les vœux et demandes des collègues.

Même si plusieurs situations ont pu être revues suite à nos interventions, certaines

nominations restent difficiles.

Remerciements aux services de l'IA pour le travail effectué dans un calendrier très contraint mais rappel aussi de l'importance des groupes de travail et du rôle des élu-es du SNUipp-FSU qui ont suivi, à chaque étape, les travaux de près de part leur connaissance du terrain.

Des demandes de révisions d'affectation ont été étudiées. Le SNUipp-FSU a informé l'ensemble des collègues.

Un point a aussi été fait sur les appels à candidature pour les différents postes à profil ou à exigences.



- RECOURS / REFUS de TEMPS PARTIEL (2ème vague)

<u>IA</u>: s'est satisfait que les refus de temps partiel entérinés depuis 3 ans avaient permis de « sauver » 54,5 ETP (Equivalent Temps Plein) ... (sic!). Soit une marge de manœuvre de 4 ans de dotation ministérielle (re sic...). Et que son intention était de poursuivre le « travail engagé » pour contrer tout ce qui peut priver de personnels : refus de disponibilité, de temps partiel, d'exeat ... Le ton est donné...

<u>SNUipp-FSU</u>: il n'est pas admissible de faire porter sur le dos des droits des personnels un manque de dotation récurrent! Ce sont bien des créations de postes qui sont à exiger! Ces refus sont toujours autant vécus comme une véritable injustice tant les critères sont fallacieux et oscillent. A situation égale certains sont à TP car depuis longtemps à TP, d'autres non et ce dans la classe d'à côté, malgré des situations médicales et humaines avérées.

Pour cette 2ème vague de refus de temps partiel : 49 collègues convoqués ; 29 refus ; 7 recours.

Suite aux interventions du SNUipp-FSU, 2 situations ont pu être revues et une situation a été actée comme étant de droit.



- QUESTIONS DIVERSES POSEES par le SNUipp-FSU

- des situations individuelles ont été étudiées :demande de disponibilité ; demandes d'exeat sur lesquelles le SNUipp-FSU est intervenu mais refus IA de donner suite du fait du surnombre très faible
- problématique de l'accès notamment au LSU pour les remplaçants ou les TRS : les titulaires sont obligés trop souvent de leur confier leur code personnel d'accès, ce qui est problématique puisque ces codes sont confidentiels et personnels.

Réponse IA : problématique nationale ; il saisit le Ministère à ce sujet. A suivre...